



Agent polyvalent d'accueil, de surveillance et d'entretien des terrains de tennis du Jardin du Luxembourg et du Pavillon Raynal

Missions principales :

L'agent est en lien direct avec les usagers et joue un rôle essentiel dans l'accueil, la surveillance et l'entretien des installations. Il est garant du respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur.

Missions d'accueil et de surveillance :

- Assurer l'ouverture et la fermeture des installations (contrôle des accès).
- Accueillir et informer les usagers, contrôler les identités des joueurs et les orienter selon le planning d'occupation du back-office Anybuddy.
- Effectuer des rondes actives régulières pour garantir la sécurité des installations et des utilisateurs.
- Vérifier le respect du règlement intérieur et veiller à son application.
- Assurer la location de matériel et la vente de balles au Pavillon Raynal.

Missions d'entretien :

- Assurer le nettoyage quotidien des terrains, des vestiaires, des locaux et de leurs abords.
- Effectuer des nettoyages intermédiaires entre les créneaux d'utilisation.
- Appliquer les protocoles d'hygiène et d'entretien.
- Réaliser des travaux d'entretien léger et assurer la maintenance courante des équipements sportifs.

Champ relationnel :

- Les usagers (joueurs et visiteurs).
- Les équipes techniques, de support client et le gestionnaire de site.
- Le personnel des services techniques et les prestataires externes.

Compétences et connaissances requises :

- Techniques de nettoyage et d'utilisation des produits d'entretien.
- Connaissances de base en bricolage et maintenance légère.
- Formation aux premiers secours ou certification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Prise en charge de la formation si nécessaire.
- Aptitudes à la surveillance et à l'accueil du public.
- Sens du service public et du contact avec les usagers.
- Capacité d'adaptation et esprit d'initiative.
- Bonne condition physique.
- Capacité à travailler en équipe.

Conditions de travail :

- Travail en fonction du planning en vigueur sur site.
- Amplitude horaire de 7h30 à 21h30 (service du matin ou de l'après-midi).
- 1 week-end travaillé sur 2, 3 ou 4 selon les besoins du service : repos compensateur en semaine.
- Disponibilité requise en fonction des nécessités du service, avec possibilité d'intervenir sur plusieurs sites sportifs et de participer à des événements.